Une visite à votre domicile

- Si vous ne connaissez pas la personne qui qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas la porte.
- Si le visiteur se présente sans rendezvous comme un agent de l'électricité, de la poste ou tout autre service connu, demandez lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.

Vous pouvez aussi, dans ce cas, appelez le service de cette personne et demander confirmation de sa venue.

- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la police ou la gendarmerie.
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.



En cas d'urgence, vous pouvez composez le 17 pour contacter la gendarmerie ou la police :



LES SENIORS FACE AUX RISQUES DE LA DÉLINQUANCE





Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux délinquants, qui n'hésitent pas à agir par ruse.

Elles doivent redoubler de vigilance en respectant des conseils simples.

QUELS SONT LES RISQUES?

Elles sont particulièrement exposées aux vols, aux cambriolages, aux escroqueries, aux arnaques sur internet, aux abus de faiblesse, aux violences.

SI, VOUS ÊTES VICTIME:

- N'opposez aucune résistance, votre vie est bien plus précieuse que vos biens.
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention des passants.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant le physique de votre agresseur.
- Contactez au plus vite la police ou la gendarmerie pour une intervention sur place.
- Ne pas hésitez à déposer plainte.

NE PAS RESTÉ ISOLÉ CHEZ SOI:

La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité. Participez à la vie associative et créez autour de vous un groupe de personnes susceptibles de vous assister au quotidien.

- Établissez la liste de tous les numéros de téléphone utiles en cas d'urgence et gardez toujours à proximité de vous un téléphone.
- Les personnes les plus dépendantes peuvent avoir recours à une société téléassistance.
- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle, n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Ils sont là pour vous conseiller et vous aider.



LES GESTES DE PRUDENCE:

Fermer à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur,. Ne laissez jamais la clé sur une porte vitrée.

- De nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique.
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou sous un pot de fleurs. Confiez vos clés à une personne de confiance.
- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur.
- Entreposer vos outils et les échelles dans des locaux fermés.

VOS DÉPLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR:

- Ne transportez pas d'importants somme d'argents ou de bijoux voyants.
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.
- Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu sécurisé, animé.
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres. Marchez face aux voitures au milieu du trottoir. Conservez votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.